

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2019

---

## CRÉATION D'UNE PRIME POUR LE CLIMAT ET DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE - (N° 2352)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CE19

présenté par  
M. Vallaud, rapporteur

-----

#### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 39, après le mot :

« créance »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa :

« constitue un passif de succession. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.